

4e plan de lutte contre la pauvreté

FICHE D'ÉVALUATION

Le 4e plan de lutte contre la pauvreté déposé le 21 juin 2024 par la ministre Chantal Rouleau:

- vise prioritairement à augmenter les revenus des personnes qui n'arrivent pas à couvrir leurs besoins de base.
- permettra de régler les crises de l'itinérance, de l'insécurité alimentaire et du logement.
- contribuera à réduire les inégalités entre les plus pauvres et les plus riches.
- favorise la lutte contre les préjugés à l'égard des personnes en situation de pauvreté.
- contribuera à améliorer la qualité et l'accessibilité des services publics, notamment pour les personnes en situation de pauvreté.
- tient compte des recommandations soumises par les personnes en situation de pauvreté et les organisations qui les représentent.
- nous permet, collectivement, de tendre vers un Québec sans pauvreté, plus égalitaire et riche de tout son monde.



OUI

PEUT-ÊTRE

NON

APPRÉCIATION GLOBALE

Le travail de la ministre répond aux attentes.

La ministre doit refaire ses devoirs.

Pour en savoir plus: pauvrete.qc.ca

COMMENTAIRE

NOM (GROUPE OU INDIVIDU)